

Assemblée Générale du 5 juin 2013 – rapport moral et d'orientation

2003 -2013 Dix ans de combat au service du droit des Palestiniens

Notre collectif s'est constitué en 2000. Sa constitution en association date de 2003. C'est donc plus de 10 ans de combat aux côtés du peuple Palestinien.

Ces dix ans sont l'occasion de prendre un peu plus de distance quant à l'appréciation de l'évolution de la situation en Palestine, et sur notre activité au sein du « Collectif 69 de soutien au peuple palestinien ».

Dix ans après, dans quel ETAT est la Palestine ?

Si les accords d'Oslo de 1993 ont pu susciter des espoirs, l'attitude des gouvernements israéliens successifs a montré que ces accords ont formé l'écran de fumée derrière lequel la colonisation de la Cisjordanie pouvait se poursuivre. L'abandon en août 2005 des colonies de la bande de Gaza a également été l'occasion de reporter tous les efforts sur cette colonisation de la Cisjordanie et d'enfermer les gazaouis dans un vaste camp de rétention.

10 ans durant lesquels le colonialisme israélien n'a fait que renforcer la négation de tout un peuple. L'exploitation, l'emprisonnement, l'oppression, la déshumanisation, l'apartheid, l'enfermement, les tentatives de division, n'ont eu de cesse durant toute cette période.

10 ans de « *bonnes excuses* » d'Israël arguant de l'absence d'interlocuteurs palestiniens pour commettre ses crimes. Avant hier c'était Yasser Arafat, hier le très mesuré Mahmoud Abbas et aujourd'hui le Hamas pourtant vainqueur d'élections démocratiques en 2006.

La propagande israélienne est désormais bien connue ; elle se cache derrière de soit disant impératifs de sécurité de l'autoproclamée « seule démocratie du Proche Orient ». Autant d'excuses, de mauvaise foi qui pourtant ont suffi aux gouvernements français successifs et à l'Europe pour renforcer les liens de complicités politiques et économiques avec l'état voyou.

10 ans de construction du mur de l'apartheid pourtant condamnée par la Cour Internationale de Justice le 9 juillet 2004.

10 ans de massacres et d'assassinats. En été 2006 le sud Liban est bombardé, en décembre 2008 c'est Gaza qui compte ses 1387 morts, en novembre 2012, Gaza encore connaît le prix du sang et des larmes ... Commis sous les yeux de tous, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité ... n'entraînent aucune sanction internationale!

Mais en 2005 la société civile palestinienne nous appelle à rejoindre et développer la campagne BDS, et en 2012, il ne se trouve que 4 états pour suivre Israël dans son refus de reconnaissance de la Palestine à l'O.N.U. L'isolement d'Israël et des USA est réel, même s'il ne se transcrit pas encore dans la réalité de la reconnaissance des palestiniens.

Dix ans d'actions du « Collectif 69 Palestine »

Notre Collectif est tourné vers l'action. Ces actions furent très nombreuses. Nous avons l'ambition d'animer un cadre large de mobilisation. Notre objectif est le plus grand dénominateur commun aux citoyens de France en s'adressant à tous. Nous n'entendons pas être renvoyés aux marges réduites, car nous devons gagner la bataille de l'opinion. Pour cela, il faut continuer à convaincre les institutions, les politiques, les relais médiatiques, que la paix au Proche Orient passe par la justice en Palestine.

Notre Collectif fonctionne aujourd'hui comme une association mais également, bien au-delà, comme un réseau au service des Palestiniens. Notre association regroupe nombre de partis politiques, syndicats, associations dans l'unité la plus large. Il nous faut continuer à irriguer la société française de nos points de vue et de nos exigences. A ce titre, le nombre de connexions à notre site Internet, le succès de notre page Facebook, la régularité de notre communication auprès de plus de 2000 citoyens sont des encouragements à la poursuite de notre travail. Nous notons aussi l'augmentation du nombre de sollicitations dont nous sommes l'objet (cinémas, théâtres, associations....). Cela nous permet de constater notre rôle central sur l'agglomération lyonnaise. La campagne BDS est l'un de nos axes fort permettant à chaque citoyen de s'approprier le combat. Cette campagne de longue haleine nous indique des champs larges à aborder (économique, culturel...) à partir de cet outil qu'est le BDS. De nombreuses autres campagnes ont été relayées comme celle concernant les prisonniers politiques palestiniens et leur nécessaire libération.

Dix ans de notre « charte »

Dix ans que le collectif a adopté la charte qui définit son action. Ses principes sont toujours valables. Des précisions peuvent être apportées cependant sur deux points :

- S'agissant de la Palestine, il s'agit de rappeler fortement que ce conflit n'est pas religieux et que nous agissons au nom de valeurs communes quelles que soient nos croyances et au nom de l'universalité des droits des peuples. « Le collectif 69 Palestine se réclame du principe de laïcité » écrivions-nous dans la charte. Devant l'utilisation détournée de ce concept par les islamophobes, précisons qu'il s'agit pour nous de la neutralité à l'égard des différentes religions chacun ayant la liberté de pensée. La loi de 1905 dans son article 1 indique : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. ». Cette laïcité n'est pas un instrument contre une religion mais indique des règles communes du vivre ensemble.
- Certains ont voulu voir dans l'affirmation du « droit à un État palestinien, indépendant, souverain et viable sur l'ensemble du territoire de Palestine occupée en 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale » un soutien inconditionnel et définitif à la stratégie de deux Etats.

Tout d'abord chacun peut constater que cet objectif s'avère chaque jour plus impraticable compte-tenu de la politique israélienne, cet Etat fermant toutes les portes quant à une issue politique au Proche Orient.

Reconnaissons que cette revendication fait encore partie du corpus commun de la quasi totalité des forces palestiniennes, mais nous restons attentifs aux évolutions de ces débats.

Pour ce qui nous concerne, nous représentons la société civile française et nous n'avons pas à prendre parti dans le débat stratégique du peuple palestinien. Nous soutenons l'ensemble de ce peuple et défendrons ses choix quant à son avenir. Nous défendons le droit à l'autodétermination des palestiniens. Nous continuons pour cela de nous appuyer sur le droit international, très largement favorable aux palestiniens en militant pour son application.